

Votre séjour au Monténégro

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 11/02/2021)

Les frontières du Monténégro sont ouvertes aux voyageurs français, sans test PCR et sans mise en quarantaine.

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Le Monténégro étant membre de l'Union européenne, les ressortissants français peuvent entrer librement munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.



SANTÉ

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite en incluant rubéole, oreillons et plus particulièrement la rougeole. Dans tous les cas, prendre l'avis de son médecin traitant ou d'un centre de conseils aux voyageurs.

La vaccination préventive contre les hépatites A et B peut être conseillée, de même que la vaccination contre la fièvre typhoïde, ou le méningocoque, selon la durée et les conditions du séjour.

Selon les lieux fréquentés et la durée du séjour, la vaccination préventive contre l'encéphalite à tique d'Europe centrale pourra être conseillée (séjour en zone rurale ou forestière).

LANGUE

La langue officielle est la langue monténégrine qui est issue du dialecte iékavien.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a aucun décalage horaire entre la France et le Monténégro.

ÉLECTRICITÉ

Les prises sont les mêmes en France qu'au Monténégro, vous n'aurez pas besoin d'adaptateur.

TÉLÉPHONE

- de la France vers le Monténégro : + 382 + l'indicatif de la ville (Bar : 85 ; Budva : 86) + le numéro
- du Monténégro vers la France : + 33 et le numéro de votre correspondant sans le 0

MONNAIE

La monnaie officielle au Monténégro est l'euro.

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays
- de privilégier les excursions en groupe et encadrées par des professionnels, particulièrement lors de randonnées à l'intérieur du pays

Pour toutes urgences :

- Police : 122
- Pompiers : 123
- SAMU : 124

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France au Monténégro

Adresse : 98 George Washington Blvd, 81000 Podgorica

Tél. : +382 20 655 348

